

Redevance Statistique pour les entrées via Kéto-Kémérida
L'OTR supprime l'exonération P4

Alliance Nationale pour le Changement P5

Le parti des contradictions

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 06 MARS 2025 N° 507 - Prix 250 F CFA

Forum de la société civile 2025



Les acteurs face aux défis de l'éducation des filles en Afrique P6

Un fatras des OSC et partis politiques s'opposent à la 5e République



Et pour quels résultats ?

 P3

Combattons la dégradation de nos routes en évitant de surcharger nos véhicules



L'actualité continue sur le www.waraa.tg

L'engagement constant du gouvernement

La politique togolaise de modernisation du réseau routier est ambitieuse. À travers des injections d'argent, des décisions qui tapent dans le mille et un engagement toujours constant, le pays améliore la qualité de ses infrastructures routières, facilitant ainsi la mobilité des biens et des personnes.

Au fil des années, les infrastructures routières sont devenues un levier clé pour l'intégration économique et la transformation du pays. Entre 2018 et 2024, plusieurs centaines de kilomètres de routes ont été réhabilités ou construits.

C'est justement la volonté qui sous-tend les actions du Togo qui accélère l'enlèvement des infrastructures. Elles s'étendent aux routes, au port autonome et à l'aéroport de Lomé. Le pays dispose ainsi d'un réseau routier qui s'étend sur 11 777 kilomètres, dont 2101 kilomètres de routes nationales revêtues et 1473 kilomètres de voiries urbaines.

À ces infrastructures s'ajoutent 1294 kilomètres de routes nationales non bitumées et 6802 kilomètres de pistes rurales qui sont indispensables pour le désenclavement des zones éloignées des villes du pays.

Il est donc défini que le Togo est traversé par 3 corridors routiers sous-régionaux. Ensemble, ils favorisent les échanges com-



merciaux avec les pays voisins. Ce sont le corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey qui traverse le pays sur 746 kilomètres, le corridor Lomé-Hillacondji et l'axe Abidjan-Lagos.

C'est ce qui motive le Togo. Il a vite compris que la capacité d'accueil de son port, qui attire du monde, est une chose encourageante. Le port de Lomé est le seul en eau profonde de la côte ouest-africaine et qui peut accueillir des navires de troisième génération.

En 2014, par exemple, un montant de 300 milliards de francs CFA a été investi dans un projet de troisième quai de 450 mètres, capable de recevoir jusqu'à 7000 conteneurs de 20 pieds. Sur place, la croissance du trafic est évocatrice. En 2023, le port a enregistré un volume de 1,9 million d'équivalents vingt pieds (EVP), contre 311 500 EVP en 2013.

Dans le secteur aérien, le Togo sait comment miser sur l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma. Au cours des dernières années, l'infrastructure

a été rendue plus praticable et davantage accueillante. L'aéroport, qui couvre une superficie de 413 hectares, a connu en 2016 l'inauguration d'une nouvelle aérogare conforme aux standards internationaux.

S'agissant du trafic de passagers, la plateforme aéroportuaire a atteint 1,4 million en 2023 et espère parvenir à 1,5 million de passagers d'ici la fin de l'année.

Cette progression du trafic fait augmenter les recettes non fiscales de l'aéroport, qui sont passées à 12,38 milliards de francs CFA au premier trimestre de l'année 2024, contre 4,9 milliards pour la même période de l'année 2023.

Les initiatives prises par le Togo lui permettent de se doter d'un réseau routier moderne et performant, moteur de croissance et de développement durable. Une avancée qui améliore durablement la qualité de vie des citoyens.

Waraa

La technologie au service de l'agriculture Les avancées au Togo

L'agriculture togolaise subit des transformations positives grâce à la technologie. La mécanisation, les plateformes numériques et les innovations agronomiques permettent aux agriculteurs d'améliorer leurs rendements, de mieux gérer leurs cultures et d'accéder à de nouveaux marchés. Cette modernisation, soutenue par le gouvernement, positionne l'agriculture comme un moteur clé du développement économique.

Cette irruption de la technologie dans l'agriculture se fait sous plusieurs aspects. La digitalisation des services agricoles avec des plateformes qui permet-



tent aux agriculteurs d'accéder à des conseils techniques, aux prévisions météorologiques et aux prix des produits agricoles en temps réel via leurs téléphones mobiles. Les trac-

teurs et les équipements modernes qui réduisent la pénibilité du travail et augmentent la productivité ; les systèmes d'irrigation intelligents... sont également à mentionner. L'adop-

Suite à la p 6

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
Ezi Akoma
Razak
Tchaa
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
YANIDEL GROUPE

Tirage : 3.000 Exemplaires
Récupéré N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Un fatras des OSC et partis politiques s'opposent à la 5e République.

Et pour quels résultats ?

Plusieurs partis politiques d'opposition et organisations de la société civile ont signé une Charte d'engagement dénonçant ce qu'ils qualifient de « forfaiture constitutionnelle ». D'ores et déjà, ils annoncent une mobilisation populaire le 23 mars prochain.

La nouvelle coalition est composée des organisations de la société civile notamment Novation Internationale, Tournons La Page-Togo, le Front Citoyen TOGO DEBOUT, les Femmes Pyramide, FDCI, WELL Togo, AJAAH, ATDH, DRPDPS et ABEJ. Les partis de l'opposition, notamment l'ANC et



les FDR appartiennent aussi à ce regroupement. Leur objectif est de faire échec à la nouvelle Constitution togolaise et à la consolidation du pouvoir en place. Le 23 mars 2025, pour tester sa popularité, la nouvelle coalition appelle à un meeting à Lomé afin de mobiliser l'opinion publique et d'affirmer son opposition au ré-

gime en place. L'événement, qui se veut un point de ralliement pour les contestataires du système actuel, sera l'occasion de porter un message fort : exiger des réformes politiques, économiques et sociales capables de répondre aux attentes des Togolais.

Créer un fatras de OSC et de partis politiques pour mener une

lutte contre la nouvelle constitution, c'est jouer à un médecin après la mort. En effet, la nouvelle constitution fait déjà son parcours avec la mise en place des différentes institutions. Avec les dernières élections sénatoriales, le Togo amorce le dernier virage de la mise en place des institutions de la 5^e République. Ce n'est donc pas possible de revenir à la précédente constitution.

A entendre certains observateurs avi-

sés de la scène politique, la coalition mise en place n'aboutira à rien. D'ailleurs ils trouvent que les initiateurs même savent qu'ils n'auront aucune suite favorable. Pour d'autres, c'est un nouveau canal par lequel les opposants et les OSC veulent passer pour escroquer les Togolais de la diaspora. Comme il n'y a plus d'activités sur le plan politique, il leur sera difficile d'obtenir le financement de la diaspora. La politique est devenue un vrai business.

Jack NUKUNU

Forum de la société civile 2025

Les acteurs face aux défis de l'éducation des filles en Afrique

Lomé a abrité le premier Forum régional des Organisations de la société civile sur l'éducation de la jeune fille et l'autonomisation de la femme. Organisée à l'initiative de la Banque mondiale, de la Fondation Brazzaville et du gouvernement togolais, cette rencontre de haute niveau s'est tenue les 25 et 26 février 2025. Elle a mobilisé des acteurs de la société civile, des décideurs politiques, des experts et des partenaires techniques et financiers pour relever les défis de l'éducation des filles en Afrique.

La cérémonie de clôture a été présidée par Dr Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire général de la Présidence de

la République, Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale, qui a présidé la cérémonie de clôture de cette rencontre en présence des responsables de l'institution de Bretton Woods. Dans son intervention, elle a fait remarquer que l'éducation reste la clé d'un développement durable et inclusif. « Nous devons la bâtir sur nos valeurs, nos réalités et nos ambitions afin de garantir un avenir où chaque jeune fille, chaque femme peut rêver apprendre, entreprendre et réussir sans entrave » a-t-elle indiqué. Pour elle, le Togo a obtenu des résultats qui prouvent qu'il avance. La preuve, le Rapport du PNUD sur le Développement humain 2023/



2024 classe le Togo 1^{er} dans l'UEMOA pour la 5^e fois et 4^e dans la CEDEAO après le Cap-Vert, le Ghana et le Nigeria. De même, le rapport Women, Business and Law 2024 de la Banque mondiale, positionne le Togo 1^{er} en Afrique sur 53 pays, 19^{ème} au niveau mondial sur 190 pays avec un score global de 97,5

sur 100, dépassant largement la moyenne d'Afrique. Cependant des défis restent à relever. « Le gouvernement ne ménagera aucun effort conformément à la vision du chef de l'État, pour poursuivre et intensifier les réformes en faveur de l'autonomisation des femmes et pour faire du Togo un pays où

chaque femme, chaque jeune fille peut rêver, entreprendre et réussir sans entrave », a-t-elle rassuré.

Se réjouissant de la réussite de ce forum, Madame Marie-Chantal Uwanyiligira, Directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire et la Guinée a réaffirmé l'engagement de son institution à pérenniser cette plateforme en vue de faire de la fille et de la femme, de véritables actrices de développement sur le continent. Rappelons que c'est le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé qui avait ouvert les travaux de ce premier Forum.

WARAA

Autonomie énergétique

Le Togo tient le bon bout

Longtemps dépendant de l'extérieur pour couvrir ses besoins en électricité, le Togo accélère sa transition vers une production énergétique nationale plus robuste et durable. À la faveur des décisions stratégiques et du financement qui ne s'arrête pas, il réduit progressivement sa dépendance et s'oriente vers un mix énergétique équilibré.

Les investissements majeurs pour une souveraineté énergétique ont fait voir le jour des projets structurants qui accroissent la production, comme la centrale solaire Sheikh Mohamed Bin Zayed de Blitta mise en service en 2021, la centrale thermique Kékéli Efficient Power située à Lomé, l'électrification rurale avec le programme Cizo lancé en 2017 et qui mise sur l'énergie solaire pour apporter de l'électricité aux localités les plus reculées.

Grâce aux efforts combinés, la production



nationale couvre désormais une plus grande partie de la consommation intérieure. Il va de soi que le pays compte moins sur les autres.

L'objectif est défini : atteindre 100 % d'accès à l'électricité d'ici 2030, avec une part croissante d'énergies renouvelables. À cette fin, le pays mise sur un mix énergétique combinant l'énergie solaire. Outre la centrale de Blitta susmentionnée, plusieurs mini-centrales solaires sont en développement pour alimenter les zones rurales.

Le mix concerne aussi l'énergie thermique. Le Togo continue

d'exploiter des centrales thermiques pour stabiliser l'approvisionnement, notamment en période de forte demande.

Avec l'augmentation de la production, le Togo réduit progressivement ses achats d'électricité auprès des pays voisins, limitant ainsi sa vulnérabilité face aux fluctuations des coûts et aux interruptions d'approvisionnement. Cette stratégie entraîne un impact positif sur les consommateurs, avec une stabilité du réseau et une réduction continue des coûts de l'électricité, notamment pour les entreprises et les ménages ruraux.

Les défis

Le gouvernement

établit que pour satisfaire ses besoins énergétiques, le Togo nécessite une production de 320 MW en pic en soirée.

À ce jour, la production nationale pendant ces périodes de pics est de moins de 200 MW du fait de l'effacement des sources intermittentes en soirée. Le reste est donc importé des pays voisins comme le Ghana et le Nigéria.

Alors, pour sécuriser les approvisionnements en énergie électrique, le pays a choisi de diversifier les sources d'approvisionnement à travers la construction de nouvelles centrales de sources renouvelables (centrales hydroélectriques et à biomasses) afin d'augmenter la capacité du parc de production ; de réduire les pertes à travers la construction de lignes de transport haute tension.

L'État est sûr que, pour réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en matière d'approvisionnement, il est indispensable de construire des unités de production nationale fonctionnant à base de gaz et c'est à cela qu'il s'attelle depuis quelques années. Aussi, pour réduire son empreinte carbone, le Togo porte son choix sur des centrales solaires, vu l'accessibilité de la technologie et du coût.

Il est par ailleurs, prévu le projet de construction d'une centrale thermique à cycle combiné de 250 MW ; le projet de construction du barrage hydroélectrique de Tététo avec une puissance de 60 MW ; le projet de développement de plateforme de gazéification du gaz naturel liquéfié ; le programme de cuisson propre ; les projets de batterie de stockage pour remédier à l'intermittence du solaire et disposer d'une réserve tournante, la liste est longue.

La Rédaction

Région des Savanes

L'état d'urgence sécuritaire toujours en vigueur

Mercredi 26 février 2025, le gouverneur de la région des Savanes, Affoh Atcha-Dedji, a réaffirmé que l'état d'urgence sécuritaire, en place depuis juin 2022 et prolongé à plusieurs reprises, reste en application.

Cette mesure vise à renforcer la sécurité et à optimiser l'efficacité des forces de l'ordre et des services publics dans l'ensemble des préfectures et communes de la région.

Parmi les règles maintenues figurent la limitation des horaires d'activités après 20h

(GMT) pour les bars, cérémonies de mariage, veillées funèbres et prières dans les lieux de culte, y compris durant le carême. Par ailleurs, l'appel à la prière des muezzins n'est autorisé que dans les grandes mosquées de quartier.

Le gouverneur Affoh Atcha-Dedji a insisté sur l'importance du respect strict de ces dispositions par la population. Il a également appelé chacun à la prudence, rappelant que la sécurité de la région dépend de l'implication collective

Redevance Statistique pour les entrées via Kétao-Kéméri

L'OTR supprime l'exonération

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a mis fin à l'exonération de la Redevance Statistique (RS) pour les marchandises en transit entrant sur le territoire national par le poste douanier de Kétao-Kéméri (TG522).

« À compter du 1^{er} mars 2025, toutes les marchandises en transit acheminées par le bureau de douane de Kétao-Kéméri seront assujetties au paiement de la Redevance Statistique, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur », stipule un communiqué signé par le Commissaire Général de l'OTR,



Philippe Kokou Tohodie. Ce communiqué précise seuls les biens transitant par le Port Autonome de Lomé continueront à bénéficier de cette exemption.

Cette nouvelle exigence vise à renforcer le dispositif fiscal de l'OTR.

Les opérateurs économiques sont donc invités à se conformer à cette nouvelle exigence et à prendre les mesures nécessaires afin d'en assurer l'application effective.

La Rédaction

Alliance Nationale pour le Changement Le parti des contradictions

L'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), un parti de l'opposition au Togo, a annoncé ce weekend son intention de participer aux prochaines élections municipales. Pour Isabelle Améganvi vice-présidente de l'ANC et adjointe au maire de la commune Golfe 4, cette décision est justifiée par le travail accompli par le parti dans les municipalités qu'il administre. « Loin de nous jeter des fleurs, nous pensons avoir fait de notre mieux dans l'exercice des responsabilités que la loi sur la décentralisation nous confère. Il revient à la population de nous juger lors des prochaines élections municipales », a-t-elle laissé entendre.

Même si le parti orange dirige certaines communes, affirmer qu'il compte participer aux prochaines élections municipales est



surprenant. En effet, depuis la fin des élections législatives et régionales, Jean Pierre Fabre et ses acolytes ont décidé de tout boycotter. Mécontent de son mauvais score, il a d'abord décidé de ne pas occuper le seul siège qu'il a remporté à l'hémicycle. Il a également demandé à ses 09 élus aux élections régionales de ne pas siéger. Son parti a donc rejeté les résultats des législatives et régionales qu'il trouve non transparentes. Il estime que le recensement

électoral est frauduleux et le découpage électoral discriminatoire. Le parti orange ne veut pas aussi s'associer à tout ce qui relève de la nouvelle Constitution du 06 mai 2024, une constitution qu'il combat.

Ne faisant plus confiance aux institutions de l'État impliquées dans le processus électoral, notamment la CENI (Commission Électorale Nationale Indépendante) et la Cour constitutionnelle, Fabre et Cie décidèrent de boycotter les élections

sénatoriales qui viennent de rentrer dans l'histoire. Pour marquer son intransigeance, le parti a exclu récemment 7 personnes. Le Bureau National a affirmé que ces membres élus de l'ANC ont enfreint aux directives du parti en participant aux réunions des Assemblées régionales et au processus électoral sénatorial. Ces actions, qualifiées de « forfaitures » par la direction du parti, traduisent, selon l'ANC, un manque de loyauté et une volonté délibérée de contester l'autorité de la direction nationale.

La contradiction

Au même moment où l'ANC rejette la Constitution de la Ve République, malgré le fait qu'il ne croit pas à la crédibilité des institutions de la République, après avoir boycotté les résultats des élections législatives et régionales et sa participation aux élections sénatoriales,

elle décide de faire volte-face pour participer aux élections municipales. Depuis quand les institutions sont-elles devenues crédibles à ses yeux ? Fabre donne l'impression d'aimer boire la soupe de la viande de porc quand bien même il est allergique à cette viande.

Actuellement, l'ANC a un poids négligeable dans la balance politique, mieux, elle s'est presque éteinte. La gestion des mairies est sa seule bouée de sauvetage. Elle veut par des acrobaties ravaler sa vomissure. Si les membres du bureau veulent vraiment être crédibles, ils doivent présenter des excuses aux membres exclus récemment et les réintégrer s'ils le souhaitent car leur démarche qualifiée de « forfaitures » inspire aujourd'hui le parti.

Jack NUKUNU

Éducation

Des initiatives louables

Dans l'optique de répondre aux besoins en matière de l'éducation des enfants, le gouvernement a pris des décisions salutaires. Selon le ministère de l'Action sociale, en 2024, à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, des progrès considérables sont obtenus grâce à la persévérance de tous les acteurs impliqués.

Il faut relever que 25 % du budget total de l'État sont consacrés au secteur de l'éducation. Grâce aux efforts des décideurs, l'école est devenue gratuite partout dans le pays. Plus besoin de payer les frais de scolarité au préscolaire et au primaire dans tous les établissements d'en-

seignement public. Il s'agit là d'un fort engagement du Chef de l'État Faure Gnassingbé en faveur des enfants. 3 millions d'enfants ont repris l'année scolaire en cours. Parmi eux, une grande partie fréquentant les écoles publiques bénéficient de cette mesure sociale.

Aussi, la mise en œuvre du programme assurantiel en milieu scolaire SchoolAmu fait ses effets. Se fiant aux données du ministère du Développement à la base, entre 2017 et 2024, School Assur (ancienne appellation) a couvert 1,9 million d'élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire public ainsi que des Instituts de formation en alternance pour



le développement (Ifad), ceci à travers 4,6 millions de prises en charge. Outre l'exemption de l'écolage, la suppression des frais d'inscription aux différents examens nationaux est entrée en vigueur dès le début de l'année académique 2020-2021. Cette mesure favorable à tous

les candidats a coûté globalement à l'État 1,9 milliard de francs CFA cette année-là. En tout, près de 485 000 candidats, inscrits à une dizaine d'évaluations diplômantes scolaires (y compris le CEPD et le BEPC) et professionnelles ont bénéficié de l'aide. C'est donc justi-

fié que l'accroissement du taux brut de scolarisation au primaire soit passé de 122,4% en 2018 à 132,5% en 2022 avec un taux d'achèvement de 88,7 %.

La circulaire interdisant toutes les formes de punitions corporelles et châtiments dégradants en milieu scolaire ; la loi de décembre 2022 portant protection des apprenants contre les violences à caractère sexuel ; l'adoption en juin 2020 de la politique de l'alimentation scolaire qui permet d'offrir une alimentation équilibrée à des centaines de milliers d'élèves chaque année sont aussi des mesures qui encouragent les enfants à aller à l'école.

WARAA

ANNONCES & REMERCIEMENTS

La famille TCHEDE ISSA La famille TCHEDE
La famille MOGMINGA La famille HORSO
La famille MANABA
La famille ZABINDELNABA La famille NITCHEMA
La famille ODANOU DOBLI

Les enfants du défunt :

TCHEDE ISSA
Bouraima Kanfintine, Adjara Yendoubouame, Zénabou Dassounti, Amina Larba, Iliassou Mintré, Bibèta Bouyame, Horso Baba Yakoubou, Awa Téné, Rahina Arzouma N'Zarapo, Loukoumanou Winwawa.

Les familles parentes, alliées et amies, très touchées par vos différents témoignages et marques d'affection depuis le rappel à Allah de leur bien aimé :

TCHEDE Yendoupabe Issa
Président de la Délégation Spéciale de la ville de Dapaong (2001 à 2019)

Survenu, le 28 février 2025 à Dapaong, Préfecture de Tône, dans sa 87ème année.

Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies de prière qui se dérouleront selon le Programme ci-après :

PROGRAMME DES CEREMONIES DE PRIERE ADOUA ET D'HOMMAGE

Cérémonie du 8ème jour

Judi 06 Mars 2025 :

20h00 - 21h00 : Lecture du Saint Coran au domicile du défunt à Timbou, Préfecture de Cinkassé.

Vendredi 07 Mars 2025

8h00h - 8h50 : Prière musulmane du 8ème jour à la maison mortuaire à Timbou, Préfecture de Cinkassé.

09h : Cérémonie d'Hommage à l'illustre disparu. Cérémonie du 40ème jour

Samedi 05 Avril 2025 :

8h00 - 8h50 : Prière musulmane du 40ème jour à la maison mortuaire à Timbou.

Maison mortuaire

Maison TCHEDE ISSA, sise à Timbou Natinga, Préfecture de Cinkassé, Coordonnées GPS : 11,03103° N 0,11435° E



La technologie au service de l'agriculture

Les avancées au Togo

Suite de la p 2
tion de technologies innovantes est une vision traduite dans la Feuille de route gouvernementale. Pour aider les producteurs et rehausser le niveau de leur travail, un projet dénommé Amélioration des rendements agricoles de 8 à 10 % à l'horizon 2025 est mené.

crises sanitaires et à la pression démographique, il est primordial d'adopter des solutions novatrices et inclusives qui répondent aux besoins des producteurs tout en garantissant la durabilité de nos ressources naturelles ».

Selon le pouvoir public, les technologies diffusées ont concerné plus de 225 000 producteurs et couvert près de 120 000 hectares. Elles ont permis une amélioration du taux de couverture en semences certifiées. Il est passé de 4,2% à 12 % pour le maïs et de 6% à 15% pour le riz. Aussi, les mé-

canismes d'appuis et d'octroi de crédits en place font des effets. L'un est le produit FNFI appelé AGRISEF. Selon le bilan dressé par les responsables le 31 janvier 2025, ce crédit accordé aux agriculteurs a déjà mobilisé pour eux 36,85 milliards de francs. D'autres crédits sont alloués via le Mécanisme incitatif de financement agricole (Mifa), au Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej), au Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (Paeij-Sp).

WARAA

N° 507 - Jeudi 06 Mars 2025

OTR
OFFRE TAGANTE DES RECETTES - OTR

Soyez vigilants, ne vous faites pas avoir !

Pour toutes les ventes aux enchères en cours à l'OTR, il est interdit :

- de s'inscrire via whatsapp,
- de payer de frais via mobile money (Yas ou Moov money)

8201 POUR TOUTES INFORMATIONS

Offre Tagante des Recettes - OTR

PHARMACIES DE GARDE
Du 24 Février 2025 au 03 MARS 2025

PHARMACIE BELAIR	96 80 08 75	Non loin de Ramco et de l'hôtel Palm Beach
PHARMACIE ST ANTOINE	96 80 10 07	1048 Avenue de la Libération
PHARMACIE STE RITA	96 80 09 70	Rue avée Doulassamé - Face Hôtel SANA
PHARMACIE CRISTAL	97 07 12 32	Boulevard Hou hêt-Boigny
PHARMACIE ODOM	92 85 99 55	Rue de l'ENTENTE
PHARMACIE EMMANUEL	90 09 94 03	637, Av. Duisbur Face MIVIP
PHARMACIE DELA MAIRIE	91 03 21 21	39 Avenue Nicolas Grunitzky
Nyékrokopé		
PHARMACIE JUSTINE	96 80 09 31	291 Bd des Armées - Tokoin Habitat
PHARMACIE LIBERATION	96 80 08 35	Avenue Libération Prologée
PHARMACIE CAMPUS	96 80 08 85	ADEW - Boulevard de la Kara à côté de Koko
PHARMACIE RAOUDHA	91 61 33 32	Située au 4495 Boulevard Zio
Hédranawoe, derrière TOGO 2000		
PHARMACIE N. DE LA TRINITE	98 46 50 88	Sise au 20 boulevard de la Paix à Super
Togo		
PHARMACIE FOREVER	91 00 29 17	01 BP 4884 Lomé I - TOGO 52 Avenue
des Kondona, face Garage Central Administratif		
PHARMACIE SANTA MADONNA	70 01 03 03	Ké, face maison Kader Coubahe & E
lise catholique Ste Thérèse		
PHARMACIE BIEN ETRE	22 26 45 16	100bd du haho hédranawoe à côté de
la station d'essence hahô		
PHARMACIE KELELOGAN	92 95 38 38	AGOE - Kelegogouan, Voie du
contournement, à 100m de la station TOTAL, Kelegogouan et du bar Orligado		
PHARMACIE UNION	96 32 97 26	Bd Malikessa face crémérie BAMUDAS
BEKOTA		
PHARMACIE LE PROGRES	70 45 86 55	Grd contournement, face EPFL/Univer-
salle, non loin de la Gendarmerie d'AHADZI-Kpota		
PHARMACIE LA RUE	91 54 16 16	Attiégou derrière la clôture de l'aéroport
sise menant au Grand Contournement, non loin de l'école les Sessors		
PHARMACIE ADIDOGOME	91 05 78 21	Face au camp 2ème RI d'Adidogomé
PHARMACIE SUC	90 80 25 33	Carrefour Aliso Apékoko Adigogomé
PHARMACIE ACTUELLE	90 61 46 44	Route de Ségué, quartier Ségué -
Adigogomé		
PHARMACIE SEGRE	92 59 49 35	Ségué après de l'EPF et de CEG Ségué
PHARMACIE VASTINE	92 61 17 00	Adigogomé logée, à 400m du carrefour
logée sur la route menant au quartier Lankoum		
PHARMACIE DU DOLE	93 93 99 27	DU DOLE
PHARMACIE ST JOSEPH	96 80 06 65	Bretelle BEKOUKAME
PHARMACIE VIGLEUR	70 44 81 96	Rue 267, AGBALEFEDOGAN Kilimran-
diéro		
PHARMACIE MILLENWIRE	70 21 31 97	Face réserve de la gendarmerie d'Agbè
Nyivé, Sur la route de 50m à 300m du côté Nord		
PHARMACIE DIEUDONNE	70 44 84 59	AGOE-TÉSSOU NON LOIN DE LA
STATION CAP		
PHARMACIE OSSAN	70 40 44 25	Carrefour AVEZDI, face ELS LAUMOU
SINE		
PHARMACIE APOLLON	93 50 42 55	Avéjdi, Face complexe scolaire Makafu
Non loin du carrefour des hirondelles		
PHARMACIE YESHUA	98 77 21 53	AGOE Vakpsito vers l'Ecole NDE, en-
tre le CMS Mur et le CMS Maranatha		
PHARMACIE OLIVERNE	70 19 35 35	Rte de la Cour d'Appel, entre l'Agence
CEET Agbè et l'Ecole privée La Source		
PHARMACIE ST MICHEL	70 43 30 43	Située à Agbè-Nyivé entre la Brasserie
BBel / espace Télécom		
PHARMACIE ST ESPRIT	70 40 29 06	Sur la bretelle Agbè-Nyivé Kégué Face
au CEG Agbè-Est		
PHARMACIE TOPEPSON	70 42 94 41	Face Terminal du Sahel Togblékopé
PHARMACIE LUDY	70 50 19 60	AGOE-DIKANE, Bernard Côté après la
station CAP en face du Camp de tir		
PHARMACIE ASSURANCE	93 08 76 76	Adétkopé National NO 1, non loin du
Marché		
PHARMACIE KOBOYO	93 70 48 12	DAME, rte de la Nationale NO1 avant le
piéage de Davié en face de la Station Sandi		
PHARMACIE ESPACE VIE	95 89 89 07	AGOELO 0 non loin de face de LOISIR
PHARMACIE LA BARAKA	90 17 79 28	Agbè LOGOPE, non loin de l'ECOLELA
BRUYERE A PROMITTE DU CAMP GP		
PHARMACIE CYCELLENCE	93 27 95 54	AGOE Dinkopé Voie CEDEAO
PHARMACIE VITAS	22 26 63 43	Située à Agbè Assiyé du côté ouest
PHARMACIE SANGUERA	70 42 80 80	Près du lycée Sanguera
PHARMACIE LA SHEKINAH	93 33 92 06	AGOE-NYIVE Atiomé carrefour
Attiégou		
PHARMACIE NELLYS	92 01 11 00	Kiémié Agokpanou, non loin du château
deau, sur la voie de ségué à Sanguera		
PHARMACIE SANGUERA	91 83 87 83	AGOE-Ninkégué à côté de la station T-OI
PHARMACIE A DIEU LA GLOIRE	93 26 36 00	Marché de Léghassito, à côté de la Poste,
sur le contournement		
PHARMACIE MAWUNYO	70 42 34 64	AGOE-So bossito, route de Mission
TOVE en face de la station OANDO		
PHARMACIE PRINCEPALE	90 82 67 67	Rte d'Anfo Kpogan Yovo Kpé
PHARMACIE LE DESTIN	70 41 15 41	A côté de l'Agence ECOBANK de
Bequida		
PHARMACIE LA PATIENCE	70 05 23 39	DIAGBLE A 300 mètres du CMS Aléké
PHARMACIE SIKI	92 62 08 51	DIAGBLE, Htrestro à 200m du cam-

Zone franche togolaise

De milliers d'emplois cette année

La création de nouveaux emplois dans la zone franche s'accroît chaque année. Ils sont passés de 3000 en 2023 à 4 000 en 2024. À en croire les officiels, le potentiel de création de nouveaux emplois de la zone franche est projeté à 5000 en 2025, tout comme en 2026 et en 2027, ce qui s'annonce déjà enthousiasmant pour les travailleurs et l'économie nationale.

D'ores et déjà, le ministère de l'Industrie et de la Promotion des investissements s'active pour faciliter l'implantation de nouvelles industries qui sont capables de générer des emplois durables. Sur la période d'octobre 2020 à août 2024, 59 entreprises implantées ont créé 5 339 emplois permanents. De septembre 2024 à juin 2025, en prenant en

compte l'état d'avancement de la construction des nouvelles unités industrielles, il est attendu 5796 nouveaux emplois permanents, notamment dans le secteur textile. Le ministère cité reconnaît alors que les prévisions pour cette période permettent de considérer que, pour l'année 2025, les créations d'emplois pourraient dépasser 5 000. Et sur la période 2026-2027, une moyenne minimale annuelle de création de 5000 emplois est prévue.

Dans sa quête de transformation économique, le Togo mise sur sa zone franche, un espace qui participe beaucoup à la croissance économique et à l'attraction des investissements. Offrant un cadre fiscal et administratif avantageux, cette zone attire un nombre croissant d'entreprises et contribue à la création d'emplois tout en renfor-



çant la compétitivité du pays sur l'échiquier économique régional.

Créée il y a plusieurs décennies, la zone franche s'inscrit dans une politique visant à faire du pays une plateforme industrielle et logistique en Afrique de l'Ouest. Elle jouit d'une série d'incitations comme l'exonération d'impôt sur les sociétés pendant les premières années d'activité, suivie d'un taux réduit pour les prochaines années ;

l'exonération des droits de douane ; la simplification des procédures administratives. Ces avantages font d'elle une destination prisée par les investisseurs, notamment dans les secteurs de l'agro-industrie, du textile, de la pharmaceutique et de l'assemblage industriel.

Un impact positif sur l'économie togolaise

Grâce aux réformes audacieuses mais surtout salvatrices, la zone franche joue un

rôle clé dans l'industrialisation du pays. Cet impact se mesure à travers l'accroissement des entreprises qui opèrent sur place et la création des emplois directs et indirects. L'impact se mesure aussi à travers les exportations. Les entreprises installées dans la zone franche contribuent significativement au commerce extérieur du Togo, avec des produits exportés vers plusieurs pays, notamment l'Europe, l'Asie, la sous-région ouest-africaine.

L'attractivité de la zone franche togolaise repose aussi sur un atout naturel : la position géographique du pays. Situé au carrefour de l'Afrique de l'Ouest, le Togo offre un accès privilégié aux marchés du Sahel et aux pays de la CEDEAO.

WARAA

Accès à l'eau potable

Parvenir à une fourniture universelle

Selon les données officielles, le taux d'accès à l'eau potable connaît une nette progression ces dernières années. Cette évolution s'explique par la mise en œuvre de plusieurs projets d'envergure, notamment l'extension du réseau de la Société togolaise des eaux (TdE), qui permet d'approvisionner un plus grand nombre de ménages en milieu urbain et semi-urbain. Les programmes d'hydraulique villageoise favorisent l'installation de forages équipés de pompes manuelles et de mini-adductions d'eau potable dans les zones rurales ; les initiatives de partenariats public-privé facilitant la construction et la gestion de nouveaux points d'eau en collaboration avec des ONG et des bailleurs internationaux, la liste est longue.

D'ici 2030, le Togo N° 507 - Jeudi 06 Mars 2025



veut parvenir à une fourniture universelle de l'eau potable. À 5 ans de cette échéance, où en est donc le pays ? À la fin de l'année 2023, les autorités avaient indiqué que près de 69 % de la population était déjà couverte. Plus exactement, le taux de desserte en eau est passé de 47,66 % en 2014 à 69 % en 2023. En milieu rural, l'accès à l'eau a crû de 47,7 % pour arriver à 74,4 % sur la période

indiquée. S'agissant du milieu semi-urbain, ce taux est monté à 55,9 %, contre 42,6 % auparavant. En zone urbaine où 69 % de la population bénéficient de l'accès à l'eau, les progrès sont très visibles. Et pour cause, cet espace géographique du pays concentre du monde.

Des projets déterminants

Le Projet d'améliora-

tion des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural (Passco3) est financé à hauteur de 6,5 milliards de francs CFA par l'Agence française de développement (AFD). Il a permis de construire 400 nouveaux forages dans les régions septentrionales du pays.

Le Programme de sécurité hydrique en milieu urbain (Pash-Mut) a été lancé en octobre 2023. Il contribue également à l'accessibilité de l'eau dans les quartiers. Il vise à installer 6 systèmes autonomes d'approvisionnement en eau potable dans les zones périphériques de Lomé. À côté se place le Programme saoudien de puits de forage pour le développement rural qui est financé à environ 3 milliards de francs. Celui-ci prévoit la réalisation de 17 mini-adductions d'eau potable et de

15 postes d'eau autonomes dans la région des Plateaux et celle centrale.

D'autres interventions, comme la construction d'un nouveau château d'eau à Sagbado, dans la zone sud-ouest du Grand Lomé, les efforts d'assainissement des villes à travers les centres d'enfouissement technique, dont celui d'Aképé, facilitent la gestion des déchets liquides et limitent leur impact environnemental, luttant contre la pollution des eaux et des sols.

Grâce à ces stratégies, le Togo se rapproche progressivement de son objectif d'offrir un accès à l'eau potable pour tous pour la santé publique et le développement durable.

WARAA



ASSURANCE MALADIE
UNIVERSELLE | AMU INAM



Chers prestataires AMU-INAM,

Pour informations, conseils, réclamations ou plaintes
Contactez le **service écoute et gestion des
plaintes des prestataires** de l'INAM

 **79 32 72 06**

 **8220**

 **plaintesprestataire@inam.tg**

INAM, toujours à votre écoute !